

UNE AVENTURE POUR PÊCHEURS EN HERBE

À l'initiative de la Fondation de la faune du Québec, des jeunes des milieux populaires de Québec ont été initiés à la pêche durant toute la semaine, au Patro Laval.



Julien Cabana

julien.cabana@journaldequebec.com

« Pour nous, c'est une façon de faire découvrir à des jeunes de nouvelles ethnies de même qu'à des jeunes de milieux populaires les rudiments de la pêche au Québec, explique Claude Feuilteault, le directeur général de la Fondation pour la sauvegarde de la truite mouchetée, qui gère l'événement avec ses bénévoles. Ces jeunes n'auraient probablement jamais eu l'occasion de pêcher ou encore de découvrir la faune du Québec. »

Il faut mentionner ici qu'en plus de la pêche à la truite mouchetée, les jeunes ont eu droit à un cours théorique sur l'espèce et les différentes règles de pratique de la pêche. Ils ont aussi eu droit à des informations sur les grands gibiers du Québec, la trappe et aussi la sauvagine.

« Pour ces jeunes, ce fut une tournée dont ils vont toujours se rappeler », explique le dg.

Projet exportable

L'expérience qu'ont vécue les jeunes,

cette semaine, est un projet pilote qui devrait déboucher sur d'autres événements semblables ailleurs au Québec.

« Nous avons lancé ce projet pilote avec les gens de la Fondation parce que nous savions qu'ils avaient l'expérience nécessaire pour le faire, mais aussi parce qu'ils étaient capables de lancer un projet exportable, explique le président-directeur général de la Fondation de la faune du Québec, André Martin. À voir le succès remporté cette semaine, on peut comprendre que l'activité plaît. Pour nous, c'était une façon d'amener la pêche à ces jeunes qui, dans bien des cas, n'auraient jamais pu vivre une telle expérience. »

En termes de financement, les frais reliés à l'organisation de cette semaine spéciale ont été payés par la Fondation.

« Les sommes investies proviennent de notre encaissement, ce qui prouve bien que nous redonnons aux jeunes l'argent que les chasseurs et les pêcheurs nous confient, explique Martin. Il faut travailler à développer une relève si on veut assurer la pérennité des activités. La Fondation doit assurer la sauvegarde des espèces et des habitats, mais elle doit aussi permettre aux gens d'avoir accès aux ressources pour la pratique des activités de chasse et de pêche. »

Donc, si des organisations de bénévoles de partout au Québec croient, à la lumière de ce reportage, être en mesure d'organiser une telle activité pour des jeunes qui n'auraient pas accès autrement à la pêche, elles peuvent communiquer avec la Fondation. Vous pouvez rejoindre les responsables au 418 644-7926. Mentionnons qu'en plus de pouvoir en sa-

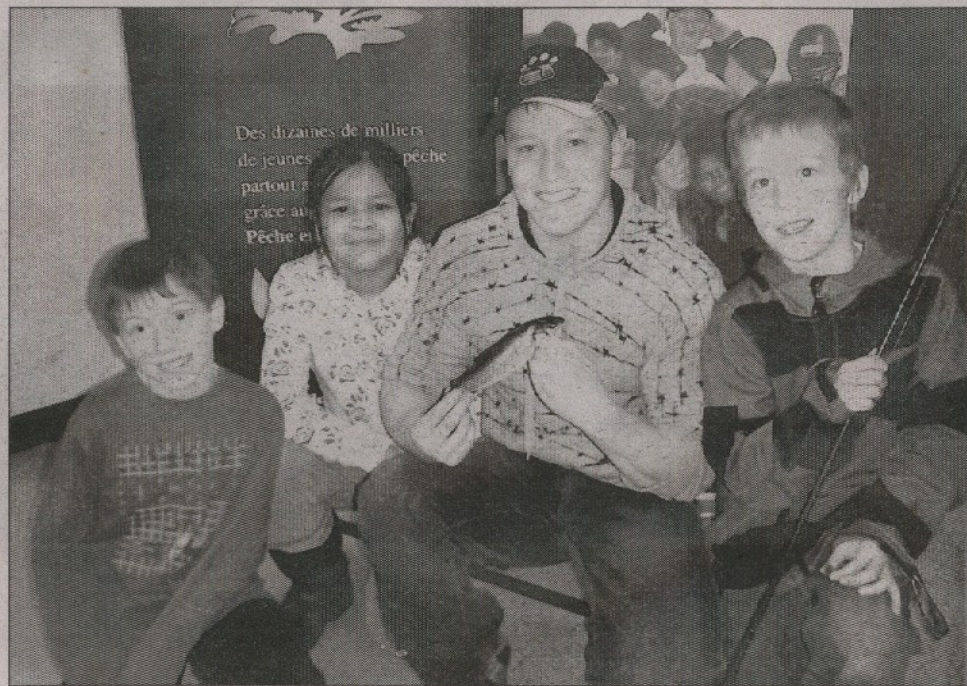


PHOTO JULIEN CABANA

■ Trois jeunes, tout sourire, entourent l'un des bénévoles-guides, Guillaume Lapierre, qui tient la truite. Dans l'ordre, Christopher Dancrede, Anh Dao Le Alvarado et Jason Ayotte.

voir beaucoup plus sur la pêche, les espèces et leur habitat, les jeunes peuvent pêcher une truite qu'ils rapportent avec eux à la maison. Également, ils reçoivent leur permis de pêche valide jusqu'à l'âge de 18 ans, de la part du ministère des Ressources naturelles et de la Faune.



REGARDEZ LA VIDÉO

journaldequebec.com